

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

Délibération
n° 2013.04. 72.B

**Salle de spectacles
"LA NEF ": demande
de subvention auprès
du conseil régional
Poitou-Charentes**

LE ONZE AVRIL DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **4 avril 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2013

**DELIBERATION
N° 2013.04. 72.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF " : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL
REGIONAL POITOU-CHARENTES**

Par délibération n° 91 du 7 juin 2012, le conseil communautaire a créé une régie dotée de l'autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef ».

Dans le cadre de son activité de diffusion et d'accompagnement des pratiques artistiques dans le domaine des musiques actuelles, la salle de spectacles « La Nef » promeut la diffusion des œuvres de musiques actuelles en privilégiant la présentation des projets locaux et régionaux et des œuvres ayant peu ou pas d'exposition médiatique et nouvelles par la forme ou l'esthétique proposée.

La saison 2011/2012 a vu la programmation de 134 formations musicales lors des concerts de « La Nef » qui se répartissent comme suit :

- formations internationales : 25 %,
- formations nationales : 19% ,
- formations régionales : 56 %,

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création dans le domaine du spectacle vivant, la région Poitou-Charentes a décidé de mettre en œuvre un dispositif de soutien aux structures de diffusion dont l'objectif est de renforcer l'emploi des artistes en encourageant et développant la programmation des compagnies régionales sur l'ensemble de son territoire.

Considérant que la majorité des formations musicales proposées dans la programmation de la salle de spectacles « La Nef » est originaire de la région Poitou-Charentes,

Considérant que l'ensemble de ces formations est employé de façon professionnelle et salariée,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès de la région Poitou-Charentes une subvention d'aide à la diffusion d'un montant de 32 300 € (trente deux mille trois cent euros) pour l'année 2013 et à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

15 avril 2013

Affiché le :

15 avril 2013